

VILLE DE FOSSES-LA-VILLE

Extrait du registre aux délibérations de l'Assemblée Conjointe
du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale
Séance du 09 décembre 2019

Présents: M. Gaëtan de BILDERLING, Bourgmestre-Président;
M. Frédéric MOREAU, Mme Laurie SPINEUX, M. Bernard MEUTER, M. Etienne DREZE,
M. Jean-François FAVRESSE, Echevins;
Mme Bérangère TAHIR-BOUFFIOUX, Présidente CPAS;
M. Marc BUCHET, M. Gilles MOUYARD, Mme Françoise SARTO-PIETTE, Mme Josée
LECHIEN, Mme Véronique HENRARD, M. Quentin DENIS, Mme Chantal DEMIL, Mme
Paule PIEFORT, M. Jules LALLEMAND, Mme Déborah DEWULF, Mme Marjoline DUBOIS,
M. Romuald DENIS, Mme Françoise MATHIEU-MOUREAU, Mme Céline CASTEELS, Mme
Françoise DOUMONT, Conseillers;
Mme Sophie CANARD, Directrice Générale.
Mme Anne-Sophie LEPINNE, M. Pascal GUILIN, Mme Mélanie LISEN, M. Pascal
VANDOREN, Mme Florence BRUNELLO, Mme Marie-Jeanne PETINIOT, M. Willy PIRET,
M. Bruno WYNANDS, Conseillers de l'Action Sociale;
Mme Frédérique GOISSE, Directrice générale du CPAS.

Le Conseil conjoint Ville-CPAS, en séance publique,

Le Président ouvre la séance à 19h05.

Il sollicite une minute de silence à la mémoire de M. Olivier MATHIEU, époux de Mme Françoise MATHIEUMOUREAU, Conseillère communale et à la mémoire de M. André GODFROID, ancien ouvrier qualifié de la commune et père d'un policier de la Zone.

1.OBJET : Déclaration de politique sociale 2019 et synergies Ville-CPAS

Mme la Présidente présente la déclaration de politique sociale, les projets pour 2020 et les synergies Ville-CPAS existantes et projetées.

M. WYNANDS souligne les éléments positifs de la nouvelle manière de fonctionner:

- *l'ouverture de la maison de Vitrival;*
- *les actions de relooking, même s'il estime que les participants ne sont pas assez nombreux;*
- *l'utilisation du subside socioculturel, même si une information plus importante vers la population bénéficiaire ne serait pas inutile;*
- *l'expérience de théâtre-action. Il se pose la question de sa reconduction et des conditions éventuelles de celle-ci.*

Parallèlement, il insiste sur les points à améliorer, voire à modifier:

- *l'anonymat des demandes sera évaluée en janvier, mais une évaluation par les bénéficiaires des services rendus par le CPAS serait également indispensable;*
- *l'engagement d'un DPO est certes une obligation légale mais était-ce une priorité? Cela coûte très cher.*
- *la suppression de l'ILA est intolérable: Fosses est l'une des seules communes à ne pas pouvoir accueillir de personnes étrangères décemment. Cette suppression de l'ILA prive les nouveaux arrivants d'un réseau important.*
- *on assiste à une accumulation de bâtiments vides suite à leur désertion (ancienne gendarmerie, ancien hôtel de ville, anciennes contributions,...), la fermeture des Viviers Il aurait été l'occasion de les utiliser à bon escient.*
- *La gestion des dons n'est pas assez efficace, la coordination pourrait être améliorée.*
- *la population est vieillissante, il serait donc indispensable de travailler sur des projets de maintien à domicile (logements-kangourous, logements partagés,...) plutôt que d'augmenter sans fin la part relative au placement en maison de retraite.*

La Présidente précise les éléments suivants:

- *le PST contient une action relative à la création de fascicules à destination des bénéficiaires reprenant l'ensemble des aides auxquelles ils ont droit, et notamment le subside socioculturel;*

- le partenariat relatif au théâtre-action est maintenu et la continuité garantie, avec une priorité relative à la mixité d'âges.
- Concernant les modules relooking, en 2019, 4 personnes étaient conviées; seules 2 ont réellement participé. Les 2 autres se sont désistées en dernière minute, sans excuse valable, alors que d'autres personnes auraient pu en bénéficier.
- le DPO est pris en charge par l'association Chapitre XII Gréasur.
- Il y a confusion concernant les bâtiments vides: certains ne sont pas sous le contrôle ou la gestion de la Commune ou du CPAS (ancienne gendarmerie, anciennes contributions); pour ceux appartenant à la Ville, les projets sont connus: vente ou intégration au projet de rénovation urbaine. Concernant l'ancienne gendarmerie, le Foyer namurois est en projet de réalisation de logements.
- Concernant la fermeture des Viviers II, les habitants sont suivis par l'antenne sociale HP et le CPAS et ont été prévenus à temps de l'obligation de quitter les lieux au 31/12/2019 au plus tard. Il reste actuellement 4 personnes, qui seront temporairement relogées, si elles n'ont pas trouvé de solution d'ici-là.
- Concernant les maisons de repos, le choix des personnes âgées leur appartient et le coût est très élevé.
- Des projets de réalisation de logements sont sur la table et seront financés par la vente de terrains.
- L'ILA ne correspondait pas aux caractéristiques des familles: la taille très importante du logement imposait un suivi de familles nombreuses pour lesquelles il est très compliqué de trouver du logement.

Mme PETINIOT estime que les projets décrits sont positifs mais souhaiterait connaître l'avis du Collège communal concernant le projet d'achat d'un bâtiment.

Elle déclare de plus avoir honte de la fermeture de l'ILA. Elle estime intolérable cette prise de position nationaliste et espère que Fosses continuera à se battre contre les idées extrémistes.

Elle propose qu'une réflexion soit menée concernant les logements d'urgence, notamment par le biais d'habitats légers comme les yourtes.

La Présidente précise que le CPAS possède une maison d'urgence de 4 chambres, à Sart-St-Laurent. Etant actuellement vide, elle propose à Mme PETINIOT de solliciter un rendez-vous auprès de la Directrice générale du CPAS pour la visiter.

Le Président précise que le Collège communal soutient le CPAS dans ses projets et souhaite qu'une analyse préalable soit faite pour ne pas acheter n'importe quoi, une page blanche étant parfois plus facile à créer qu'une modification d'un bâtiment existant.

Mme DEWULF souligne le bien-fondé des projets d'épicerie/restaurant sociaux, sachant que ces postes peuvent être très lourds dans le budget des ménages. Elle demande s'ils seront introduits dans le cadre de la programmation wallonne, de manière à obtenir des subsides. Elle souhaite également savoir comment ces projets vont s'articuler avec le bénévolat/mécénat existant.

La Présidente indique que les bénéficiaires peuvent obtenir des bons auprès de leur assistante sociale pour des colis alimentaires durant 3 mois, dont la composition varie selon le type de ménage. A cela s'ajoutent des produits européens, des légumes fournis deux fois par mois par le CPAS, ainsi que du pain tous les jours, selon le stock disponible.

Concernant la demande de subsides, le projet est à l'étude.

M. WYNANDS s'interroge sur les raisons pour lesquelles des participants ne se sont pas présentés au module relooking. Il insiste sur la mise en place d'un comité de bénéficiaires pour comprendre leur point de vue.

Mme MATHIEU-MOUREAU indique que cette situation est identique lors des formations mises en place par l'ALE: les bénéficiaires s'engagent et ne se présentent pas. Lors du premier jour de la formation "permis de conduire, sur 10 participants, il en manquait 7. Ce comportement empêche d'autres personnes de bénéficier de la formation mise en place.

PREND ACTE :

Article unique: de la présentation par la Présidente:

- de la déclaration de politique sociale pour 2019;
- des synergies Ville-CPAS.

Le Président clôt la séance à 19h35.

Par le Conseil Communal,
La Directrice Générale, Le Bourgmestre,
Sophie CANARD (Gaëtan de BILDERLING)

Par le Conseil de l'Action Sociale,
La Directrice Générale du CPAS, La Présidente du CPAS,
Frédérique GOISSE Bérangère TAHIR-BOUFFIOUX